

UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS

UFR AES – Économie-Gestion

Année universitaire 2020-2021

Licence Économie-Gestion

LIVRET D'ACCUEIL

À destination des étudiants en L1

Table des matières

Coordonnées de l'équipe pédagogique	3
Présentation de la formation	4
Calendrier universitaire 2020-2021	6
Principaux généraux d'une maquette de Licence.....	7
La maquette de la première année de la Licence Économie-Gestion	8
Inscriptions.....	10
Contrôle des connaissances.....	11
Règles de validation	12
Les services et les outils pédagogiques.....	13
Qui contacter en cas de questions ?.....	14

Coordonnées de l'équipe pédagogique

Direction de l'UFR

La Licence Économie-Gestion est une des formations proposées par l'UFR AES-Économie-Gestion. Une UFR désigne une **unité de formation et recherche** et regroupe plusieurs formations (licences et masters).

- **Directeur de l'UFR** : M. Thierry LEVY (bureau D 108)
- **Coordination de l'UFR** : Mme Marie-Line CHEMIN (bureau D 110)

Responsables pédagogiques et administratif de la Licence Économie-Gestion

La Licence Économie-Gestion est organisée en trois années différentes dont les L2-L3 sont séparés en deux parcours. Pour toute question pédagogique (par exemple sur le contenu d'une matière, ...), les étudiants doivent s'adresser au responsable pédagogique de la L1. Pour toute question plus précise sur les deux parcours proposés à partir de la L2, les étudiants doivent s'adresser au responsable pédagogique du parcours concerné.

- **Responsable pédagogique de la L1** : M. Thibault DARCILLON (bureau D114 ; thibault.darcillon@univ-paris8.fr)
- **Responsable pédagogique de la L2-L3** : M. Guillaume BAZOT (bureau D112 ; gbazot@gmail.com)

Pour **toute question administrative** (pour exemple inscription administrative, emplois du temps, note, ...), les étudiants doivent s'adresser au **gestionnaire administratif** :

- **Gestionnaire administratif** : M. Olivier LANÇON (bureau D103, licence.ecoges@univ-paris8.fr)

Jury de la Licence Économie-Gestion

Enfin, toute **demande relative au jury de la Licence Économie-Gestion** doit être adressée au président du jury :

- **Président du jury de la Licence Économie-Gestion** : à déterminer

Présentation de la formation

Présentation générale de la Licence Économie-Gestion

La Licence en Économie-Gestion permet l'acquisition des connaissances fondamentales en économie et en gestion afin de préparer les étudiants à poursuivre leurs études en master en économie et gestion. Les titulaires d'une licence économie gestion peuvent travailler dans les entreprises, les banques, les sociétés d'assurances, les administrations locales et le milieu associatif.

La licence économie et gestion repose sur des acquisitions de connaissances et un développement des compétences progressifs. La L1 est conçue comme une **année d'adaptation à l'université et d'orientation**. Le premier semestre est très ouvert, comprenant des enseignements méthodologiques, quantitatifs, économiques, juridiques, sociologiques ou historiques. Cette ouverture permet des réorientations vers de nombreuses disciplines. Le second semestre aborde les matières fondamentales de l'économie et de la gestion.

En L2 l'étudiant choisit une des deux parcours proposés :

Le **parcours Économie-Finance** amène les étudiants à se spécialiser en économie et en finance de marché. Les aspects quantitatifs (mathématiques et statistiques pour l'économie et la finance) et qualitatif de l'économie (histoire) s'intègrent au cursus classique de l'économie et de la finance (économie du travail, analyse financière, etc.). L'ensemble des outils et connaissances produits sont indispensables pour la poursuite en master banque finance assurance (MBFA).

Le **parcours Management** s'adresse aux étudiants désireux d'avoir une formation généraliste et pragmatique en gestion. Le large spectre des enseignements proposés permet aux étudiants désireux de poursuivre en master d'avoir la vision la plus complète possible des domaines vers lesquels ils pourront se spécialiser. Des enseignements de GRH, gestion de projet, management international et interculturel, marketing, comptabilité/finance, gestion des opérations (logistique/ achat / gestion de production). Dans chaque enseignement de gestion, l'étudiant acquiert certes des connaissances ; il développe aussi des savoir-faire génériques (capacité à travailler en équipe, à prendre la parole en public ...).

Attendus de la formation

✓ **Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion.** Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière **logique**. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

✓ **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel.** Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence d'Économie-Gestion requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des **capacités de synthèse** et un bon niveau de langue.

✓ **Disposer d'une culture générale.** La réflexion en économie et en gestion se nourrit de **l'actualité économique, politique et sociétale**. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

✓ **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable.** En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable **d'organiser son travail**, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

Et si je change d'avis ?

Des passerelles et des réorientations sont possibles. A la fin du premier semestre ou de la première année, en fonction de la mineure de découverte choisie, il est possible de poursuivre en 2ème année dans une autre licence. Des réorientations vers des BTS ou des DUT sont possibles en fin de première année.

Pour toute information relative à la procédure de réorientation, les étudiants peuvent s'adresser au **service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle** (SCUIO-IP) au bureau A-347 (bâtiment A, salle 347). Contact : scuio@univ-paris8.fr

International

Grâce au programme Erasmus +, vous pouvez étudier un semestre ou deux dans une université d'un autre pays européen à partir de la deuxième année jusqu'au doctorat.

Calendrier universitaire 2020-2021

Déroulement de l'année universitaire

L'année universitaire est organisée en **deux semestres** de **12 semaines** complétées d'une éventuelle semaine de rattrapage ou de révision. Cette semaine sera suivie d'une **semaine d'examens** dont les modalités sont spécifiques à chaque matière. Pour le semestre 1, certaines matières peuvent se dérouler lors d'une **semaine de cours intensifs**. A l'issue des deux semestres, des **épreuves de rattrapage** pour les deux semestres auront lieu.

Attention, les séances de TD commencent avec une semaine de décalage par rapport au début des enseignements.

Par ailleurs, le calendrier universitaire ne suit pas le calendrier des vacances scolaires. En dehors de ces différentes périodes, une pause pédagogique est prévue lors de la semaine de la Toussaint. De plus, l'Université est fermée lors des deux dernières semaines de décembre et une semaine en avril.

Principales dates à retenir

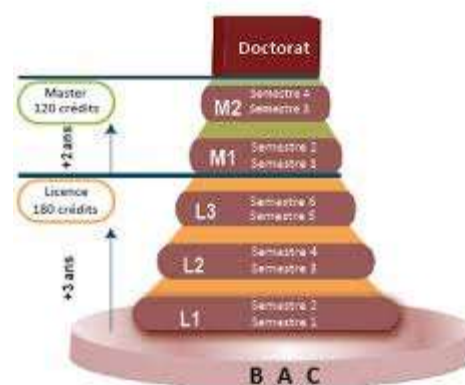
	Dates
Pré-rentrée	A déterminer
Semestre 1	
Début des cours (CM ou CM/TD)	14/09/2020
Début des TD	21/09/2020
Semaine de rattrapage/révisions	Du 14/12/2020 au 18/12/2020
Semaine de cours intensifs	Du 11/01/2021 au 15/01/2021
Examens du semestre 1	Du 04/01/2021 au 08/01/2021
Pause pédagogique	Du 26/10/2020 au 30/10/2020
Fermeture de l'Université	Du 21/12/2020 au 03/01/2021
Semestre 2	
Début des cours (CM ou CM/TD)	18/01/2021
Début des TD	25/01/2021
Semaine de rattrapage/révisions	Du 12/04/2021 au 16/04/2021
Examens du semestre 2	Du 19/04/2021 au 23/04/2021
Fermeture de l'Université	Du 26/04/2021 au 02/05/2021
Examens de rattrapage (session 2) pour les deux semestres	Du 31/05/2021 au 11/06/2021

Principaux généraux d'une maquette de Licence

L'architecture générale de la Licence

L'architecture de la maquette de la licence Économie-Gestion est structurée à partir du cadre de la **réforme LMD** mise en place en 2004. C'est l'abréviation des trois diplômes concernés : **Licence Master Doctorat**. Elle a pour but d'harmoniser les diplômes d'enseignement supérieurs en Europe. Les trois grades de l'enseignement supérieur correspondent à des paliers de formation européens. Dans ce cadre, chaque année d'étude donne lieu à des **crédits** (*European Credit Transfer System, ECTS*) validant des matières ou des stages. Soit la licence (bac + 3, 180 crédits), le master (bac + 5, 300 crédits), le doctorat (bac + 8, 480 crédits). Le schéma suivant montre le résumé du LMD européen.

La licence est divisée en **six semestres** qui équivalent chacun à **30 crédits**. Chaque semestre est composé d'UE (unités d'enseignement) qui correspondent elles-mêmes à un nombre de crédits donnés. Les crédits ECTS **se cumulent d'une année sur l'autre**. Ainsi, pour valider une Licence, il faudra accumuler 180 crédits en six semestres.



Articulation des différents enseignements

Les **enseignements de Licence** sont organisés sous forme d'**Unités d'Enseignement (UE) semestrielles** ; une UE peut comporter plusieurs **EC** (Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement).

Il existe différents types d'enseignements :

- Enseignements fondamentaux de la discipline du diplôme ;
- Enseignements d'approfondissement et de renforcement internes à la discipline ;
- Enseignements transversaux (méthodologie non disciplinaire et non disciplinaire ; ouverture interdisciplinaire)

La maquette de la première année de la Licence Économie-Gestion

Les différents enseignements proposés en L1 Économie-Gestion

La Licence Économie-Gestion se prépare normalement en trois ans. Une durée qui peut être allongée si l'étudiant n'a pas validé ses 180 crédits ou s'il bénéficie d'aménagements particuliers.

Les enseignements peuvent prendre plusieurs formes :

- Les **cours magistraux** (ou CM) ont lieu en amphis ;
- Les séances de **travaux dirigés** (ou TD) ont lieu en petits groupes. Chaque étudiant se verra attribuer un groupe en début d'année. Les groupes sont élaborés notamment du dispositif « Oui Si » de Parcoursup. **Il ne sera pas possible de changer de groupe sauf justification.**
- Certains cours **combinent les deux formes** et sont en CM/TD.

► A la différence du **CM dont la présence n'est pas obligatoire mais fortement conseillée**, la présence aux **CM/TD et au TD est obligatoire** (l'enseignant fait l'appel).

La première année constitue un tronc commun. Le tableau suivant montre l'articulation des enseignements, la comptabilité des crédits et la progression dans le cursus.

Semestre 1 (30 ECTS)	Semestre 2 (30 ECTS)
<u>UE 1 : Enseignements fondamentaux (18 ECTS)</u> Introduction à l'économie CM+TD (53h) (6 ECTS) Découverte de l'entreprise CM+TD (53h) (6 ECTS) Techniques quantitatives 1 CM/TD (54h) (6 ECTS)	<u>UE 1 : Enseignements fondamentaux (18 ECTS)</u> Macroéconomie 1 CM+TD (53h) (6 ECTS) Microéconomie 1 CM/TD (36h) (4 ECTS) Comptabilité financière CM + TD (36h) (4 ECTS) Techniques quantitatives 2 CM/TD (36h) (4 ECTS)
<u>UE 2 : Approfondissement (6 ECTS)*</u> Histoire politique, économique et sociale CM (18h) (2 ECTS) Simulation de gestion (1 ECTS) Deux EC au choix de 18h (3 ECTS) : Remédiation en techniques quantitatives 1 Cours libre hors UFR (voir liste des cours ouverts sur la page Moodle)	<u>UE 2 : Approfondissement (6 ECTS)*</u> Statistiques descriptives 2 CM/TD (18h) (3 ECTS) Problèmes économiques contemporains CM (18h) (3 ECTS)
<u>UE 3 : Enseignements transversaux (6 ECTS)</u> M2E TD (18h) (1 ECTS) Informatique TD (PIX) (36h) (3 ECTS) Initiation au droit 1 ou initiation à la sociologie 1 CM (18h) (2 ECTS)	<u>UE 3 : Enseignements transversaux (6 ECTS)</u> Grands textes de l'économie CM/TD (18h) (1 ECTS) Anglais économique (36h) (3 ECTS) Initiation au droit 2 ou initiation à la sociologie 2 CM (18h) (2 ECTS)

* Pour l'UE 2, les étudiants ont la possibilité de suivre les cours de la Licence de Mathématique (voir ci-dessous)

Remarques pour certains enseignements

Pour l'EC au choix de 18h (UE 2 Approfondissement), merci de prendre en compte les informations suivantes :

Le **cours de remédiation en techniques quantitatives** est obligatoire pour les **étudiants ayant reçu un avis « Oui Si »** (accepté avec aménagement) **sur Parcoursup** ainsi qu'aux étudiants dont la moyenne des notes obtenues en mathématiques en année de Terminale est inférieure à 10 sur 20 (pour les étudiants venant de la série S) et 12 sur 20 (pour les étudiants venant de la série E.S). Ce **cours s'intègre directement au cours de Techniques quantitatives I** : les étudiants bénéficiant de la remédiation en techniques quantitatives auront 6 heures hebdomadaires de CM/TD en Techniques quantitatives I (au lieu de 4,5 heures par semaine pour les étudiants ne suivant pas le cours remédiation).

Par conséquent, les étudiants pour lesquels le cours de remédiation en Techniques quantitatives I est obligatoire ne pourront pas suivre le cours libre hors UFR. Les étudiants qui n'auront pas le cours de remédiation en anglais à suivre devront suivre le cours de remédiation en techniques quantitatives et le cours hors UFR.

Le **cours d'Informatique (PIX)** est **conditionné à un test** obligatoire à effectuer en ligne sur le site du BAPN de Paris 8. Attention, le cours de PIX est obligatoire pour l'obtention de la Licence.

Le cours de **Simulation de gestion** se déroulera sur une journée (voire une journée et demie) en petits groupes (de 25 étudiants) en salle informatique.

Certains **enseignements ne sont pas assurés par les enseignements de la Licence Économie-Gestion** : il s'agit des **cours de langues** (assurés par le centre de langues), **d'informatique** (assurés par le bureau d'appui à la pédagogie numérique) et de l'ensemble des cours ouverts aux étudiants de la Licence Économie-Gestion proposés par d'autres UFR dont la liste sera affichée auprès de votre gestionnaire administratif en début d'année. **Attention : certains cours (par exemple certaines langues ou certains sports) sont particulièrement demandés.** Toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites.

Deux enseignements d'ouverture – initiation au droit ou à la sociologie – sont proposés aux étudiants. L'inscription à l'un de ces deux cours aura lieu lors des inscriptions pédagogiques auprès de votre gestionnaire administratif.

Licence accordée avec la Licence de Mathématiques

Les étudiants en L1 peuvent suivre **au titre de l'UE Approfondissement certains enseignements de la Licence de Mathématiques** de l'UFR Mathématiques, Informatique, Technologies, Sciences de l'Information et de la Communication (MITSIC) avec laquelle la Licence Économie-Gestion est accordée.

Les **cours proposés par la Licence de Mathématiques remplacent les cours de l'UE 2 d'approfondissement.** Ainsi, il n'est pas possible de suivre ces cours si les étudiants doivent suivre l'un des deux cours (ou les deux cours) de remédiation en techniques quantitatives ou en anglais. En effet, pour l'UE 2 (Approfondissement), les étudiants de la L1 peuvent suivre les enseignements suivants :

Semestre 1 (6 ECTS)	Semestre 2 (6 ECTS)
Structures discrètes – Théorie et pratique (45h) (3 ECTS)	Algèbre linéaire 1 – Théorie et pratique (45h) (3 ECTS)
Structures continues – Théorie et pratique (45h) (3 ECTS)	Analyse 1 – Théorie et pratique (45h) (3 ECTS)

Celle-ci concerne particulièrement les **étudiants se destinant à suivre les enseignements du parcours Économie-Finance dès la L2.** D'autres enseignements de la Licence de Mathématiques seront proposés aux étudiants de L2-L3 de ce parcours pour leur permettre d'ouvrir leur champ de compétences en mathématique et en informatique, outils de plus en plus indispensables dans le milieu professionnel économique et financier.

Double Licence LEA-Management et Parcours « Études de Santé » (L.AS et PASS)

Les enseignements fondamentaux (UE 1) sont obligatoires pour les étudiants de la double Licence LEA-Management et de la Licence Économie-Gestion Accès Santé (L.AS). Les étudiants inscrits en PASS devront suivre les cours d'Introduction à l'économie, de Découverte de l'entreprise, de Simulation de gestion (au semestre 1) et en Comptabilité financière (au semestre 2).

Inscriptions

Inscription administrative

L'**inscription administrative** se fait au bureau des inscriptions. Une fois tous vos documents apportés, il vous est remis votre carte d'étudiant, avec votre numéro d'étudiant et un **code confidentiel**. Ce code vous permettra de créer votre compte sur le site de Paris 8 et ainsi consulter vos notes, mails etc.

Les inscriptions administratives se déroulent une seule fois en début d'année. Cette inscription signifie que vous êtes inscrit à l'université.

Inscription pédagogique

L'**inscription pédagogique** correspond à l'inscription aux EC (cours). Votre inscription pédagogique se fera directement auprès de votre gestionnaire administratif en début d'année universitaire.

Vous devez absolument faire votre inscription pédagogique avant le début des cours (14 septembre) même si votre inscription administrative n'est pas finalisée.

Si vous n'êtes pas inscrit pédagogiquement ou si vous avez **plus de trois absences**, vous ne pourrez pas participer aux examens. Si vous ne finalisez pas votre inscription pédagogique avant le début des cours, chaque cours manqué équivaut à une absence injustifiée.

Les inscriptions pédagogiques s'effectuent au début de chaque semestre. Cette démarche vous inscrit dans les cours donnés par la Licence Économie-Gestion.

Comme indiqué dans la rubrique précédente, certains cours obligatoires de la Licence Économie-Gestion ne sont pas donnés par notre UFR :

- Les cours anglais A1 et LV2 sont gérés par le Centre de langue (Bâtiment B1 bureaux 204/205)
- Le cours de Préparation au PIX est géré par le Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) (Bâtiment C bureau CE-1)
- Les **inscriptions aux EC libre et les enseignements mineurs proposés par les autres UFR** devront se faire la **page Moodle** lors de sessions de pré-inscription à la suite desquelles les étudiants recevront un mail de confirmation.

Cas des étudiants salariés

La présence aux CM/TD et aux TD est obligatoire. Il n'est pas possible d'être dispensé de cours en L1.

Les étudiants salariés doivent apporter leur contrat de travail avec les trois dernières fiches de paie à votre gestionnaire administratif au mois de septembre 2020. Un emploi du temps aménagé sera alors proposé. Si vous ne possédez pas encore votre contrat en septembre, vous devez quand même vous présenter à votre gestionnaire administratif et apporter votre contrat dans un délai de deux semaines après le début des cours.

Si vous n'apportez pas votre contrat, votre inscription pédagogique sera alors annulée et vous ne pourrez pas passer vos examens.

Contrôle des connaissances

Les enseignants vous informeront des modalités de contrôle des connaissances (écrits, oraux, etc.) qui seront également affichés auprès de votre gestionnaire administratif. Il faut être inscrit pédagogiquement pour pouvoir participer aux examens.

Session 1

Un étudiant qui aura été absent à 1/3 des séances sera considéré comme absent pour l'ensemble du TD. L'évaluation en TD se fait par contrôle continu. Les CM et les TD sont notés séparément. L'absence de note de TD entraîne automatiquement l'impossibilité d'être noté en CM (l'ordinateur fait la moyenne pondérée des deux notes), avec 40 % de la note de TD et 60 % de la note obtenue à l'examen final (au titre du CM).

Session 2 (ou session de rattrapage)

En cas d'absence à l'examen de session 1, l'étudiant a la possibilité de se présenter aux examens de session 2. Pour chaque EC, l'étudiant a en effet droit à deux sessions d'examens (sauf exception inscrite dans les Modalités de Contrôle des Connaissances).

Les dates d'inscription seront communiquées par mail.

Seule la meilleure note entre la session 1 et la session 2 est conservée pour le calcul de vos résultats.

Etudiants redoublants et étudiants AJAC (Ajourné mais Autorisé à Continuer)

Les notes obtenues au cours d'une année qui sont inférieures à 10 et qui ne sont pas compensées au sein d'une UE ou du semestre ne sont pas reportables d'une année sur l'autre. Cette note, inférieure à 10 et non compensée, est alors définitivement perdue pour l'étudiant. Dans ce cas de figure, les étudiants doivent donc impérativement se réinscrire dans les cours concernés l'année suivante.

Pour le **déroulement des examens**, vous devez respecter les règles suivantes :

- Les étudiants doivent impérativement se présenter à l'heure à l'examen avec leur carte d'étudiant. Quelles que soient les circonstances, aucun étudiant ne sera accepté après 15 minutes de retard, l'heure de fin d'épreuve restant inchangée. Aucune sortie n'est autorisée durant la première heure d'examen. À partir d'une heure, toute sortie est définitive.
- Sont strictement interdits : Les téléphones portables, tablettes ou autres appareils électroniques ou numériques, les dictionnaires électroniques, les calculatrices sauf mention contraire indiquée par l'enseignant. En cas de fraude, l'étudiant n'est pas noté, un PV est transmis au conseil de discipline qui délibèrera sur la fraude.

Règles de validation

Modalités de compensation des notes

Les notes des EC se compensent à l'intérieur d'une UE, les moyennes des UE se compensent à l'intérieur d'un semestre et les moyennes des deux semestres d'une même année se compensent.

Par exemple, si vous avez 9 de moyenne au semestre 1 de L1 et 12 de moyenne au semestre 2 de L1, vous avez quand même validé le semestre 1 et tous ses cours car la moyenne calculée des deux semestres est supérieure à 10.

La compensation est possible uniquement si vous avez des notes dans toutes les matières. **L'absence à un examen empêche la compensation.**

Procédure de renonciation à la compensation

Il s'agit d'une procédure concernant les notes inférieures à la moyenne obtenues sur des EC qui se compensent au sein d'une UE ou d'un semestre. Vous renoncez à une compensation à la session 1 parce que vous souhaitez améliorer votre moyenne au rattrapage (session 2). **Attention : la renonciation vous dirige automatiquement vers la session 2 donc vous serez diplômés en session 2 et sur vos relevés de notes il y aura écrit « Obtenu en session 2 ».**

Par exemple, si l'on suppose qu'une UE est composée de deux EC, vous avez obtenu 8 à l'EC1 et 12 à l'EC2, vous avez alors 10 à l'UE. Votre EC1 est compensé et vous obtenez la moyenne à l'UE. L'UE et les deux EC sont acquis et donc capitalisables (acquis à vie). Vous n'êtes donc pas censé bénéficier de la session 2 (rattrapage). Toutefois vous souhaitez quand même vous améliorer en passant le rattrapage (session 2), vous devez alors renoncer à la compensation à l'EC1. De ce fait, vous ne serez plus concerné par la session 1 mais par la session 2. Vous vous présentez à l'examen de l'EC1 de la 2^{ème} session.

Si vous obtenez une meilleure note qu'à la session 1 ce sera cette note ci qui sera prise en compte pour le calcul de la moyenne SINON ce sera la note de session 1. Dans tous les cas, seule la meilleure note sera prise en compte

Modalités de passage à l'année supérieure

Si vous avez validé les deux semestres, vous êtes admis (ADM) en année supérieure

Si **vous avez moins de 12 ECTS de retard**, vous pouvez continuer en année supérieure tout en suivant les cours non validés de l'année en cours. (ex : 2 cours de L1 n'ont pas été validés ni compensés, vous êtes autorisé à suivre les cours de L2 l'année suivante. Vous devrez alors vous inscrire en L1 et en L2 et suivre les deux cours de L1 non validés + tous les cours de L2).

Si **vous avez entre 12 et 20 ECTS de retard sur l'année de L1**, la poursuite d'études en L2 se fait à l'appréciation du jury suite à une demande de votre part. A la suite de la délibération du jury vous pouvez être soit ajourné (AJ), soit ajourné mais autorisé à continuer (AJAC), soit en crédits (= vous pouvez suivre un nombre limité de cours décidé par le jury).

Jury

Le jury de validation se réunit trois fois au cours de l'année universitaire : (a) Fin janvier / Début de février à l'issue du semestre 1 (session 1) ou de préférence fin avril à l'issue du semestre 2 (session 1) ; (b) Juin à l'issue de la session 2.

Le jury examine les résultats aux UE, semestres, à l'année. Il peut **accorder des points de jury si l'année est validée de justesse**. Il se prononce sur les demandes de crédit proposés par les responsables de formation.

Les services et les outils pédagogiques

Les différents services pédagogiques

La **Bibliothèque universitaire (BU)** est un espace de travail incontournable. La bibliothèque est ouverte toute l'année et met à disposition de nombreux ouvrages et des ordinateurs.

Le **Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)** des étudiants se trouve au bâtiment A salle 347. Tel : 01 49 40 67 15, 01 49 40 67 16 ou 01 49 40 67 17. Le SCUIO-IP a mis en place un plan d'actions visant à organiser, coordonner et faire fonctionner les activités d'aide à l'insertion tout au long du cursus (conférences métiers, techniques de recherche de stage ou d'emploi etc.). Il a notamment créé le site RESO8 www.univ-paris8.fr/scuio/reso8 (Recherche Emploi Stage et Orientation) qui propose aux étudiants, outre des offres de stages ou d'emploi, des services d'accompagnement en ligne.

L'**Accueil Handicap** est dédié à l'accueil et à l'accompagnement pédagogique des étudiants en situation de handicap ou ayant des troubles de santé, reconnus ou non par la MDPH, afin d'aménager au mieux leur parcours d'études et leurs examens pour leur permettre d'étudier dans les conditions les plus favorables. Après avis médical du médecin agréé, le service est chargé de mettre en place les dispositifs nécessaires pour faciliter la poursuite des études choisies. Contact : Bureaux A048-A049 ; accueil.handicap@univ-paris8.fr

Les outils pédagogiques

Les enseignants peuvent vous distribuer des documents (comme des brochures de TD). Ces ressources sont limitées : une unique brochure sera distribuée à chaque étudiant !

Certains enseignants utilisent pour leurs cours une **page Moodle** pour déposer des documents. Pour y accéder, se rendre sur <https://moodle.univ-paris8.fr/> : vous devez utiliser vos identifiants Paris 8 pour vous connecter. Les cours disponibles pour la L1 Économie-Gestion se trouvent en suivant le chemin **UFR > UFR AES-EG > Licence Économie-Gestion**. Enfin, pour accéder à chaque cours, vous devez rentrer une **clé d'inscription** qui vous sera communiquée par votre enseignant. Attention, chaque clé est spécifique à chaque cours !

Vous pourrez trouver un grand nombre d'informations sur la L1 Économie-Gestion (textes réglementaires, emplois du temps, calendrier, consignes sur les inscriptions, examens, ...) sur la **page Moodle intitulée « Ma scolarité en L1 Économie-Gestion »**.

Qui contacter en cas de questions ?

Questions administratives ou questions pédagogiques ?

Vous allez être en contact avec des enseignants(-chercheurs) et des administratifs

- Les **personnes du service administratif** sont chargées de répondre à vos questions administratives (inscription, justificatif de travail salarié, problème avec les notes, ...)
- Les **enseignants** pourront vous renseigner sur des questions plus pédagogiques (contenu des cours, modalités d'examen, consultation des copies d'examen, ...)

C'est important que vous vous adressiez aux bonnes personnes en fonction de votre question. Il est conseillé de vous adresser en priorité à votre gestionnaire administratif qui vous orientera le cas échéant vers les responsables pédagogiques.

Si vous avez des difficultés pédagogiques ou vous désirez obtenir des informations complémentaires ou des conseils, vous pouvez saisir votre enseignant de toutes les questions qui intéressent son cours. Les enseignants ne sont pas forcément tous les jours à leur bureau. Si vous voulez vous entretenir avec un de vos enseignants, vous devez le contacter prioritairement par mail :

NOM Prénom	Adresse électronique	NOM Prénom	Adresse électronique
BAZOT Guillaume	gbazot@gmail.com	LAINÉ Michaël	michael.laine02@univ-paris8.fr
CARVAJALINO Juan	carvaja5@gmail.com	MAAFI Hela	hmaafi@univ-paris8.fr
CHARLES Loïc	lcharles02@univ-paris8.fr	MUELLER Thomas	thomas.mueller@univ-paris8.fr
CHEVALIER Julien	julien.chevallier04@univ-paris8.fr	OUHARON Aïcha	aicha.ouharon@univ-paris8.fr
CHRISTODOULOU Alexis	alexischristodoulou89@gmail.com	PALOMBARINI Stefano	stefanopalombarini@yahoo.fr
DARCILLON Thibault	thibault.darcillon@univ-paris8.fr	PARENT Antoine	
DELHAYE Didier	delhaye.d@orange.fr	PARENT Yves	yves.parent03@univ-paris8.fr
FARADJI Sabine	sabine.faradji@univ-paris8.fr	PELETTAN Jacques	jacques.pelettan@univ-paris8.fr
FISCHLER Chimène	famille.fischler@gmail.com	SANHAJI Bilel	bilel.sanhaji@univ-paris8.fr
GUERREIRO David	david.guerreiro@univ-paris8.fr		

Concernant les échanges, ayez présent à l'esprit que les enseignants reçoivent de nombreux messages par jour donc :

- Renseignez systématiquement la ligne « sujet » de votre mail afin que votre requête soit immédiatement identifiable,
- Exposez clairement dans le corps de votre message ce que vous désirez (renseignement, rendez-vous...)
- **Indiquez toujours clairement vos noms, prénoms, numéro d'étudiant, année d'étude, enseignement concerné.**

Enfin, vous devez respecter dans les messages que vous envoyez aux enseignants :

- L'orthographe et les règles élémentaires de grammaire ;
- Les règles élémentaires de politesse (Bonjour, Cordialement et terminez toujours votre message par votre nom et prénom ; écrivez votre nom en majuscules).

N'oubliez pas par ailleurs que si l'enseignant se doit d'être accessible, il n'est toutefois pas à votre disposition. Merci d'attendre un délai raisonnable (trois jours) avant de relancer l'enseignant.

Autres

Beaucoup d'informations sont présentes sur les différents sites mis en place par l'Université.

- Le **site de Paris 8** vous donnera des informations générales sur l'université ainsi que sur les différents bureaux (inscription, scolarité centrale...) et leur contact.
- Le **site de la Licence** www.ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr/Informations-pratiques vous donnera les informations propres à la licence (horaires du bureau du gestionnaire administratif, calendrier de la licence, dates des inscriptions pédagogiques...).

Vous pouvez vous référer au **Guide de l'étudiant** remis lors de l'inscription administrative.